



Année scolaire 2019-2020
FICHE D'INSCRIPTION
TAP – TEMPS DU MIDI - ACCUEIL PERISCOLAIRE
FREQUENTATION BUS
Enfants de Biville / Vauville / Ste Croix-Hague

Renseignements concernant l'enfant

NOM : Prénom : Né(e) le..... sexe : F - M

Commune du domicile:.....

Ecole fréquentée: Ste Croix-Hague Vasteville Acqueville Beaumont-Hague
classe.....

TAP

Les TAP pour les enfants de Biville et Vauville se dérouleront obligatoirement à Biville

BIVILLE (sortie du bus à 17h15)

Ste CROIX (fin d'école à 17h00)

Mon enfant fréquentera les TAP le lundi 02/09/19 oui non à compter du : / /

Activités récréatives à l'année (prévenir HVL en cas de changement dans l'année)

Régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Occasionnel : lundi mardi jeudi vendredi

Selon planning : transmettre le planning à l'équipe d'animation

Ateliers cycle 1 Les inscriptions se feront la première semaine de septembre pendant les activités récréatives

RESTAURANT SCOLAIRE (uniquement pour école de Ste Croix)

Vous devez inscrire votre enfant à la mairie de la Hague pour la restauration, mais les temps d'activités avant et après les repas étant gérés par HVL vous devez remplir un dossier complet HVL.

Fréquentation du restaurant scolaire : lundi mardi jeudi vendredi

Régulier Occasionnel

RAMASSAGE SCOLAIRE

Pour les enfants de Biville et Vauville

(Inscription obligatoire au transport Manéo scolaire au conseil général de la Manche)

Mon enfant ne prend pas le bus

Mon enfant prend le bus

Le matin : régulièrement occasionnellement

Régulièrement le : lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Occasionnellement le : lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

ACCUEIL PERISCOLAIRE (à partir de 3 ans)

(9h00 maximum de présence journalière pour les moins de 6 ans, sauf dérogation de la PMI)

BIVILLE	Ste CROIX-HAGUE	VAUVILLE
lundi au vendredi matin : de 7h15 à l'heure du bus concerné mercredi midi de 12h00 à 12h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi soir de 17h15 à 18h30	lundi au vendredi matin de 7h30 à 8h20 Mercredi midi de 11h45 à 12h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi soir de 17h00 à 18h30	lundi au vendredi matin de 7h15 à l'heure du bus concerné (HVL doit être prévenu au plus tard la veille 18h. Si ce service n'est pas utilisé il pourra être supprimé en cours d'année).

Mon enfant fréquentera l'accueil périscolaire le lundi 02/09/19

oui non à compter du : / /

Garderie de VAUVILLE

Régulier : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin

Occasionnel : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin

Suivant planning (à fournir aux animateurs)

Garderie de BIVILLE

Régulier : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin

 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Occasionnel : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin

 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Suivant planning (à fournir aux animateurs)

Garderie de Ste CROIX-HAGUE

Régulier : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin

 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Occasionnel : lundi matin mardi matin mercredi matin jeudi matin vendredi matin

 lundi soir mardi soir mercredi midi jeudi soir vendredi soir

Suivant planning (à fournir aux animateurs)

Déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur des TAP et du périscolaire et m'engage à le respecter.

Date et signature du responsable